



Compte-rendu et relevé de décisions BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE 10 décembre 2019, de 14h à 16h30

MJC DE LEZIGNAN CORBIERES

Présents : Hervé Guégan (Président), Claudine Périé (Vice-présidente), Emilie Taberly (Vice-présidente), Sophie Baudriller (Trésorière), Kamyar Majdfar (Secrétaire), Line Colson (Membre).

Invitée : Marianne Loiseau-Naïl (Directrice du CRAJEP).

Excusés : Elisabeth Lebris (Membre), Soizic Ghandour (Trésorière adjointe), Alain Toméo (Membre), François Maynadier (Membre).

1. Approbation du compte-rendu de Bureau du 05/11/19 :

➔ **Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents moins une abstention.**

2. Préparation de la rencontre avec Pascal Etienne - DRJSCS du 20/12/19 :

- **Interroger sur la future organisation des services de l'Etat en Région qui devrait être effective en Juin 2020.** Nous exprimerons nos inquiétudes à ce sujet : Quelle organisation ? Quelles évolutions des missions JEPVA ? Quel rôle du DRAJES ? Quelle incidence de l'évolution des missions au niveau régional et au niveau local (départements) ? Quel pilotage des missions au niveau régional et local ? Quelle relation au niveau local ? Quelle interlocution avec les associations et le secteur JEP au niveau régional et départemental ? Quelles évolutions des politiques publiques (Service civique, développement du SNU...) et des financements pour notre secteur (notamment BOP 163 dont soutien aux actions locales JEP...) ?
- **Demander à ce que Pascal Etienne vienne présenter au CRAJEP et à ses membres, cette organisation lors de notre Séminaire du 2 avril 2020 (matin).**
- **Porter auprès de la DRJSCS, la nécessité de mettre en place une convention d'objectifs pour le CRAJEP pour stabiliser le partenariat financier avec le CRAJEP.**
- ✓ Permettant au CRAJEP d'être sécurisé dans son fonctionnement et pour la réalisation de ses missions d'animation de réseau au bénéfice de son réseau.
- ✓ Avec un financement annuel qui corresponde à ce qu'il perçoit de la DRJSCS en 2019 (via différentes subventions) + fléchage FONJEP, soit une enveloppe de 30 000 euros (niveau de financement intégrant le montant du double poste Fonjep).
- Au-delà du financement de son fonctionnement et de la mission ADR, et en fonction des crédits 2020/BOP 163 (soutien aux actions JEP), voir les possibilités de financement potentielles du CRAJEP autour des axes de développement et d'actions suivants et pour la mise en œuvre d'actions structurantes au niveau régional :
 - Observatoire JEP/ Etat des lieux du secteur/Expérimentation,
 - Soutenir l'engagement des jeunes et appui aux dispositifs SNU/Service civique,
 - Promotion de l'animation volontaire et de l'engagement éducatif,

- Participation politique des jeunes : Action Dialogue structuré/Provox,
- Participation citoyenne...

3. Préparation de la présence/contribution du CRAJEP à la rencontre organisée par la Région sur les Politiques jeunesse du 17/12/19 :

- **Nécessité d'une prise de parole politique du CRAJEP sur la situation des jeunes et leurs conditions de vie**, dans un contexte de réforme et de politiques publiques qui les fragilisent. Intervention à prévoir si possible en plénière le matin, à l'issue de la conférence de l'INJEP, et qui sera portée par Sophie Baudriller, au titre du Bureau, sur la base de l'argumentaire qui sera préparé par Marianne. Insister sur le contexte de réformes et de politiques publiques qui risque d'influer sur les conditions de vie des jeunes, d'accentuer les inégalités entre les jeunes et les difficultés pour certains jeunes déjà dans une situation précaire.
- **Des contributions possibles de chacun des membres de la délégation dans les ateliers de l'après-midi** – nous nous répartirons en conséquence sur ces ateliers – sur la base des préconisations indiquées dans la note préparatoire du CRAJEP et qui porte principalement sur la nécessité d'une mise en œuvre de politiques jeunesse transversales et concertées.

4. Travail et réflexion autour du Plan d'action 2020 présenté au CA :

- Notre attention doit porter sur **l'organisation des RTT et territoriales du CRJ en 2020**, avec une mise en œuvre difficile de ce marché public. Nous devons si besoin, interpellier directement Gilles Balageas ou Simon Martinez à ce sujet, suite au rendez-vous de Marianne avec les services le 13/01/20 et anticiper aussi la possibilité pour le CRAJEP, de ne pas poursuivre le marché dans ces conditions, pour la 2ème année, et donc au-delà de fin mai 2020.
- Solliciter une subvention sur opération spécifique pour mettre en œuvre **l'action collective autour de la promotion de l'animation volontaire et de l'engagement éducatif** (notamment auprès de la Région et de l'Etat). Le groupe de travail ad'hoc et associations concernées (OF BAFA-BAFD) sera en charge de la mise en œuvre de cette action.
- Etudier la possibilité d'une **action de coordination régionale autour de la Lutte contre les discriminations**. Ce travail nécessitera de réunir un groupe de travail dédié, avec les membres intéressés en février, pour réfléchir aux missions que nous pourrions porter au niveau du CRAJEP et pour faire un état des lieux des actions conduites par nos réseaux sur ces questions. Se rapprocher également du Mouvement Associatif à ce sujet.
- **Investissement du CRAJEP dans le Plan d'action de la CRESS 2020** : Il faudra être vigilant à notre positionnement sur les sujets de la promotion de l'ESS (en lien avec l'Esper/EN) et de la formation (modules de sensibilisation ESS dans nos formations). Si nous nous engageons, il faudra faire en sorte que le CRAJEP dispose de moyens dédiés pour la mise en œuvre de ces actions, et que nous puissions nous appuyer sur l'existant au sein de nos associations. Il faudra informer François Moreaux de ce positionnement du Bureau et des points de vigilance, puis rencontrer la nouvelle directrice de la CRESS, en début d'année 2020.

5. Préparation du séminaire du CA 2020

- Prévoir une intervention de Pascal Etienne en matinée afin de présenter la Réforme des services de l'Etat aux membres du CRAJEP.
- Le matin, faire le bilan du Plan d'orientation 2017/2019. Pour ce faire, préparer en amont à un questionnaire d'évaluation à adresser aux membres de du CRAJEP courant février, afin de recueillir les éléments nécessaires à l'analyse de notre action depuis la fusion.

- L'après-midi, sur la base de cette évaluation, nous travaillerons sur l'élaboration de nos orientations 2020/2022.
- Les différentes séquences d'échanges et de travail seront préparées par Marianne en appui sur les membres du Bureau.
- Le lieu est à définir mais nous verrons si nous pouvons l'organiser à la MJC de Lézignan, voire à Carcassonne ou à Narbonne.

6. Point financier

- **Présentation du projet de compte de résultat 2019**, qui laisse toujours craindre un déficit d'environ 4000/6000 euros.
- **Nous devons faire en sorte d'obtenir la totalité de la subvention Région**, avec un montant de charges suffisant correspondant au budget prévisionnel transmis (111 000 euros de dépenses subventionnables). Pour cela, nous devons voir auprès du comptable si nous avons la possibilité d'augmenter le montant des charges 2019, de faire des provisions ou d'inscrire dans les charges 2019, des « charges constatées d'avance » correspondant notamment à des dépenses qui auraient dû être imputées en 2019, liées à la plaquette de communication CRAJEP (qui sera éditée début février 2020) et à l'organisation de la journée thématique CRAJEP du 16/01/20.

7. Gestion RH:

- **Projet de formation de Marianne en 2020** : Le départ en formation CAFERUIS est prévu pour la fin mai 2020. Le dispositif de financement envisagé est le CPF de Transition professionnelle géré encore par le Fongecif. La décision de la commission paritaire sur le financement sera rendue en mars 2020 et les sélections auront lieu en janvier 2019. Son départ en formation est bien entendu conditionné à ces 2 décisions. La formation se déroulant en temps partiel jusqu'au début 2022, sur un rythme d'environ une semaine de regroupement par mois, il faudra réfléchir à la réorganisation et à l'allègement du travail de Marianne en conséquence.
- **Non renouvellement en 2020 de la convention avec les CEMEA/MAD Assistante administrative et recherche d'une nouvelle prestation** : Lancement d'un appel dans le réseau pour la recherche d'une prestation par une association membre sur Montpellier, à partir de janvier 2020.